

21.05.2017 - 12:39 Uhr

Votations fédérales - Société Suisse des Entrepreneurs: Après le OUI à la Stratégie énergétique, le Conseil fédéral et le Parlement doivent agir

Zurich (ots) -

C'est avec déception que la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a pris acte de l'approbation de la nouvelle loi sur l'énergie. Toutefois, elle espère que le Conseil fédéral et le Parlement mettent en oeuvre leurs promesses faites durant la campagne de votation.

Selon la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), l'objectif fondamental de la Stratégie énergétique 2050 est approprié. En effet, l'augmentation de l'efficacité énergétique est dans l'intérêt tant de la population que de l'économie. Maintenant, il est à espérer que les objectifs de réduction et de développement fixés dans la loi sur l'énergie pourront être réalisés; cependant, un tel processus ne devra pas porter atteinte à la sécurité d'approvisionnement et affecter l'économie suisse avec des prix élevés de l'énergie et des taxes incitatives excessives.

Après l'approbation en votation populaire, le Conseil fédéral et le Parlement sont appelés à tenir leurs promesses faites pendant la campagne de votation. En particulier, les coûts globaux facturés aux ménages ne devront pas dépasser 40 francs par an comme l'a confirmé la Conseillère fédérale compétente. En plus, il faut rechercher une solution sûre pour l'approvisionnement en énergie après la sortie du nucléaire, qui soit basée sur une énergie en ruban fiable et qui stimule dans le même temps la réduction des émissions de CO2 des centrales électriques.

Contact:

Gian-Luca Lardi,
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Benedikt Koch, Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100802718> abgerufen werden.